

## La Ville de Magog remet 88 830 \$ à 24 organismes

**Magog, le 11 février 2020** – La Ville de Magog a, hier soir, octroyé les subventions annuelles aux organismes sportifs, culturels, sociorécrétifs et communautaires qui œuvrent sur son territoire. Au total, 88 830 \$ ont été remis à 24 organismes.

Ces subventions s'inscrivent dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes communautaires, culturels, sportifs et sociorécrétifs de Magog dont l'objectif est de les appuyer dans la réalisation de leur mission et de favoriser la diversité des activités offertes à la population.

La mairesse, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, a réitéré en ces mots l'importance de leur apport : « nos organismes tiennent une place fondamentale dans notre communauté, d'autant plus que pour assurer leur fonctionnement, ils font appel à la générosité de nombreux citoyens bénévoles. C'est donc essentiel que la Ville contribue à cet effort collectif pour maintenir la vitalité de notre milieu et contribuer à ce que chaque citoyen ait accès à une meilleure qualité de vie, peu importe sa situation économique ou sociale. »

Il est à noter que chaque demande de subvention a été soigneusement étudiée par les membres de la Commission des sports et de la vie communautaire et entérinée par le conseil municipal. La liste des organismes bénéficiaires et les montants alloués à chacun se détaillent comme suit :

### Organismes sportifs

- Association de baseball mineur de Magog (4 790 \$)
- Association du hockey mineur de Magog (6 190 \$)
- Club de soccer de Magog (5 990 \$)
- Club de gymnastique Dymagym (4 480 \$)
- Club de nage synchronisée Les Mem-Fées (2 880 \$)
- Club de patinage artistique Les Libellules (3 730 \$)
- Club de triathlon Memphrémagog (3 930 \$)
- Club de voile Memphrémagog (2 170 \$)
- Club de natation Memphrémagog (2 990 \$)



Parmi les organismes sportifs, sept se sont partagé une subvention additionnelle de 10 923 \$. Cette somme permet d'offrir gratuitement l'inscription d'un 3<sup>e</sup> enfant et plus par famille, tel que stipulé dans la Politique familles et aînés de la Ville de Magog.

### **Organismes communautaires**

- AQDR Memphrémagog (4 000 \$)
- Association Han-Droits (4 040 \$)
- Banque alimentaire Memphrémagog (10 000 \$)
- Centre d'action bénévole de Magog (4 040 \$)
- Centre des femmes Memphrémagog (3 820 \$)
- Centre l'Élan (3 110 \$)
- Corporation Jeunesse Memphrémagog (5 590 \$)
- Cuisines collectives « Bouchée Double » Memphrémagog (4 660 \$)
- Les Fantastiques de Magog (4 040 \$)
- Zone libre Memphrémagog (1 000 \$)

### **Organismes sociorécréatifs**

- Club Saint-Jean-Bosco Magog - FADOQ (1 000 \$)
- Club des amis d'Omerville (750 \$)
- Escadron 911 Memphrémagog (540 \$)
- Cadets de la Ligue navale et de la marine royale canadienne de Magog (1 090 \$)

### **Organisme culturel**

- Art'M (4 000 \$)

- 30 -

### **Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 350

